

# Emploi

L'année 1996 a été marquée par une quasi-stabilisation de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles : le nombre de salariés s'est réduit d'environ 12 000, soit -0,1% en glissement annuel. Après avoir peu varié au cours des deux premiers trimestres, l'emploi a baissé de 0,2% au troisième puis s'est légèrement redressé au quatrième (+0,1%).

Compte tenu du faible niveau d'activité, cette évolution de l'emploi apparaît favorable. Le contenu plus élevé en emplois de la croissance ainsi mis en évidence tient sans doute aux effets des politiques d'emploi dans le secteur marchand : abattement de charges sur les bas salaires, contrat initiative emploi (CIE) et abattement pour l'embauche à temps partiel. Ce dernier point semble confirmé par les résultats de la dernière enquête Emploi : de mars 1996 à mars 1997, le nombre d'actifs

à temps partiel a progressé de 4,6 % et la proportion d'actifs à temps partiel s'est établie à 16,6% contre 15,8% un an auparavant.

Des signes encourageants sont apparus en cours d'année 1996. Le recours au chômage partiel qui est resté relativement stable d'avril à octobre (900 000 journées indemnisables par mois en moyenne), s'est réduit au cours du quatrième trimestre de 1996 (environ -10% en glissement). Cette tendance s'est nettement accentuée au premier trimestre de 1997 (-28%). Fin avril 1997, le nombre de journées indemnisables s'est établi un peu au-dessus de 600 000 (*voir graphique*). Par ailleurs, le secteur de l'intérim, dont les effectifs se sont stabilisés

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS						Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en milliers - Bruts		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
<b>Salariés des secteurs marchands non agricoles</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>14562</b>	<b>14550</b>	<b>14683</b>
Industrie (y compris BGCA)	0,1	-0,8	-1,3	-1,2	-0,4	0,0	-0,6	-2,5	-0,4	5380	5246	5228
Industries agro-alimentaires	-0,5	0,1	-0,6	0,2	-0,3	-0,1	-0,5	-0,4	-0,4	523	521	519
Énergie	-0,5	-0,2	-0,5	-0,3	-0,4	-0,4	-0,7	-0,8	-0,8	247	245	243
Bâtiment-génie civil et agricole	-0,3	-1,8	-2,4	-2,7	-1,2	-1,0	-2,0	-5,0	-2,1	1158	1100	1076
Industrie manufacturière	0,5	-0,6	-1,1	-1,0	-0,1	0,4	-0,1	-2,1	0,3	3452	3380	3390
dont:												
<i>Biens intermédiaires</i>	0,9	-0,5	-0,9	-0,7			0,4	-1,6		1105	1088	
<i>Biens d'équipement</i>	0,5	-0,2	-0,7	-1,2			0,2	-1,9		1031	1017	
<i>Automobile</i>	0,8	0,3	-0,9	-0,7			1,1	-1,7		331	325	
<i>Biens de consommation</i>	-0,2	-1,3	-1,7	-1,3			-1,5	-3,0		979	950	
Tertiaire marchand	1,1	0,3	0,8	0,6	0,8	0,9	1,4	1,3	1,7	9182	9304	9455
dont :												
<i>Commerces</i>	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	1,0	1,1	1,2	1,7	2206	2234	2271
<i>Transports-télécom.</i>	0,3	0,6	0,5	-0,5	-0,5	-0,1	0,9	0,0	-0,6	1366	1366	1357
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	1,6	0,3	1,1	1,2	1,4	1,3	1,9	2,3	2,7	4927	5039	5173
<i>Banques-assurances</i>	0,1	-0,7	-0,8	-1,7	-1,0	-0,8	-0,6	-2,5	-1,8	683	666	654
<b>Tertiaire non marchand (y compris CES, CEC,...)</b>							<b>1,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,1</b>	<b>4833</b>	<b>4828</b>	<b>4883</b>
<b>EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)</b>							<b>0,6</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>22192</b>	<b>22109</b>	<b>22242</b>

■ Préviation

au troisième trimestre de 1996, a été créateur d'emplois au quatrième. Là encore, ce mouvement s'est accentué au premier trimestre de 1997.

L'emploi salarié dans les secteurs marchands a continué à progresser légèrement au cours du premier trimestre de 1997 (+0,1%). Il devrait par la suite accélérer progressivement, en ligne avec l'activité. Au total, il progresserait de 0,3% au premier semestre et 0,6% au second. Sur l'ensemble de l'année 1997, le nombre de créations nettes d'emplois dans les secteurs marchands non agricoles serait d'environ 135 000.

### Amélioration dans l'industrie manufacturière et moindre dégradation dans le BTP

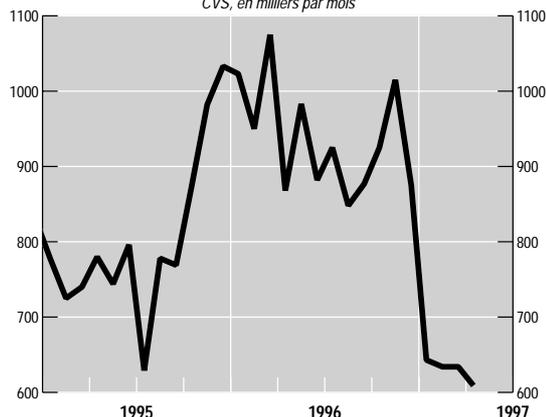
L'année 1996 avait fait apparaître un net recul de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière (-2,1% en glissement annuel). Cette baisse de l'emploi avait surtout été le fait des industries de biens de consommation (-3,0%) et des industries de biens d'équipement hors automobile (-1,9%). Cette tendance semble sur le point de s'inverser au premier trimestre de 1997 : l'emploi salarié dans ces deux grands secteurs serait presque stable (-0,1%). En ligne avec les anticipations en matière d'emplois exprimées par les industriels lors des enquêtes de conjoncture, l'emploi dans l'industrie manufacturière devrait se stabiliser au second trimestre de 1997 puis croître légèrement sur la seconde moitié de l'année. Sur l'ensemble de l'année 1997, l'industrie manufacturière pourrait ainsi créer 10 000 postes de travail.

Le repli de l'activité dans le bâtiment et les travaux publics avait engendré une contraction importante de l'emploi salarié en 1996 (-5,0% en glissement annuel). Malgré une activité qui est restée morose en début d'année 1997, l'emploi salarié dans ce secteur semble se dégrader à un rythme moins soutenu au premier trimestre. La croissance de l'activité, en amélioration sensible sur la seconde moitié de l'année 1997, ne devrait produire des effets sur l'emploi qu'en fin d'année. Au total, l'emploi salarié dans le bâtiment-génie civil et agricole devrait se réduire d'environ 2,1% en 1997, soit un recul deux fois plus faible que l'année précédente.

### Croissance dans le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire marchand continuerait de créer des emplois en 1997 (+1,7%), à un rythme légèrement supérieur à celui des deux années précédentes (+1,4% en 1995 et +1,3% en 1996). Le secteur de l'intérim, créateur d'emplois sur le premier trimestre de 1997, devrait continuer à l'être tout au long de l'année, les entreprises attendant la consolidation de la reprise pour faire appel à des emplois plus stables. Le rythme de

CHOMAGE PARTIEL  
(nombre de journées indemnisables)  
CVS, en milliers par mois



croissance élevée de l'activité industrielle devrait cependant conduire à la substitution progressive d'emplois stables aux emplois temporaires dans la deuxième partie de l'année. Au total, l'emploi intérimaire pourrait s'accroître d'environ 70 000 en 1997 et contribuerait ainsi à la moitié de la croissance de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand (+150 000 en glissement annuel).

La stagnation de l'emploi dans le tertiaire non marchand en 1996 est due à une baisse des emplois aidés – le nombre de contrats emploi-solidarité (CES), de contrats emploi consolidé (CEC) a chuté de plus de 35 000 –, à peine compensée par la croissance des emplois domestiques stimulée par le chèque emploi-services.

Au cours de l'année 1997, l'emploi dans le tertiaire non marchand devrait à nouveau progresser de l'ordre de 55 000 dont près de la moitié proviendraient des emplois aidés. Il s'agirait moins des dispositifs traditionnels (CES, CEC) que des emplois Ville dont la mise en place remonte à la fin de l'année 1996.

### L'emploi total à la hausse

Le nombre de non-salariés continuerait de diminuer, à un rythme inférieur à celui observé en 1996 (-75 000) mais proche de ceux observés en 1994 et 1995, soit une baisse de l'ordre de 55 000. La baisse tendancielle du nombre de non-salariés agricoles se poursuivrait, atténuée par l'achèvement de la montée en charge des dispositifs de préretraites des agriculteurs. Le nombre de non-salariés de l'industrie et du bâtiment devrait également décroître, mais à un rythme moins soutenu qu'en 1996, compte tenu de perspectives d'activité plus favorables.

Après une année de baisse (-0,4% en glissement en 1996), l'emploi total devrait croître en 1997 à un rythme de l'ordre de 0,6% soit environ 135 000 postes de travail supplémentaires. ■

# Chômage

## Un profil d'évolution en 1996 difficile à comprendre

D'après les résultats de la dernière enquête Emploi, le taux de chômage se situait en mars 1997 à 12,5% de la population active <sup>(1)</sup>, un niveau stable depuis la mi-1996. Après avoir augmenté de 160 000 sur les seuls trois premiers mois de 1996, le nombre de chômeurs au sens du BIT <sup>(2)</sup> n'aurait plus progressé que de 45 000 sur les neuf mois suivants ; il se serait quasiment stabilisé à partir du quatrième trimestre. Ce profil accusé (forte hausse début 1996, quasi-stabilité depuis) est difficile à concilier avec les évolutions de l'emploi salarié : alors que celui-ci a reculé légèrement durant la majeure partie de 1996 (avant de se reprendre un peu en fin d'année), on aurait pu s'attendre à ce que ce mouvement se traduise par une aggravation plus régulière du chômage tout au long de l'an dernier. Certes, le rythme des entrées sur le marché du travail est délicat à appréhender au trimestre le trimestre ; des variations inhabituelles de la population active pourraient ainsi constituer un élément d'explication du profil du chômage. Cependant, on ne peut exclure que le taux de chômage ait été surestimé en mars 1996 <sup>(3)</sup>. Un taux de chômage moins élevé serait cohérent avec une évolution plus lisse et donc plus compréhensible, en augmentation progressivement ralentie depuis la fin 1995 jusqu'au début de cette année. C'est d'ailleurs ce qui est suggéré par l'évolution des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE au cours de cette période.

## Une stabilisation à la fin de 1997

Cette année, l'évolution des politiques de l'emploi devrait accélérer la croissance tendancielle de la population active. En effet, le nombre de bénéficiaires de stages de formation hors entreprises, de préretraites et de conventions de conversion continuerait de baisser.

Parallèlement, le dispositif de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) ayant achevé sa montée en charge, le nombre de ses bénéficiaires devrait moins augmenter en 1997, les entrées étant compensées par des sorties. Globalement, la population active potentielle pourrait s'accroître d'environ 180 000 personnes. Par ailleurs, la réduction des effectifs du contingent s'accélérait, conformément au cadre défini par la loi de programmation militaire pour les années 1997-2002 ; elle viendrait donc amoindrir la progression de l'emploi y compris contingent.

Dans ces conditions, la reprise de l'emploi salarié et son accélération au cours du second semestre permettrait seulement de stabiliser le taux de chômage à l'horizon de la fin de l'année. Surestimé au début de l'an passé, se situant de ce fait à un niveau sans doute toujours un peu plus bas que ne le suggèrent les chiffres à la fin de 1996, il aurait continué d'augmenter début 1997. Il se situerait aux alentours de 12,5% à la fin du premier semestre et se stabiliserait par la suite.

## Une hausse différenciée selon les catégories de population en 1996

Les hommes ont été frappés davantage et plus longtemps que les femmes par la dégradation du marché du travail l'année dernière. En effet, le taux de chômage des premiers a progressé d'un point entre décembre 1995 et décembre 1996, contre un demi-point pour celui des secondes. En outre, la progression du taux de chômage des femmes s'est ralentie plus rapidement. De manière cohérente avec cette observation, les résultats de la dernière enquête Emploi par catégories socio-professionnelles montrent que les ouvriers ont davantage pâti de la baisse de l'emploi : entre mars 1996 et mars 1997, leur taux de chômage est passé de 15,3% à 15,8%, après avoir augmenté d'un point l'année précé-

TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT<sup>(1)</sup>

	Niveaux en fin de période, CVS											Moyennes annuelles			
	1995				1996				1997			1995	1996	1997	
	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	2 <sup>nd</sup> S.				
<b>Ensemble</b>	11,7	11,5	11,5	11,7	12,3	12,4	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	11,6	12,3	12,5
Moins de 25 ans	23,8	23,0	23,0	23,9	24,4	24,9	25,6	25,8	25,2				23,4	24,9	
25 à 49 ans	10,7	10,6	10,6	10,8	11,3	11,4	11,4	11,4	11,4				10,7	11,3	
50 ans et plus	8,2	8,1	8,1	8,3	8,9	8,9	8,9	8,9	9,5				8,2	8,8	

■ Prévision

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1997.

## Révision des chiffres du chômage et retour sur le bouclage de la population active

L'évolution du taux de chômage au sens du BIT a été révisée. Comme prévu dans la nouvelle méthode d'estimation mensuelle (cf. dossier de la Note de conjoncture de décembre 1996), cette révision, qui intervient une seule fois par an, lorsque les résultats de l'enquête Emploi sont connus, est double. Elle intègre les résultats de l'enquête Emploi de mars 1997 et les dernières estimations sur l'emploi. La prise en compte des résultats de l'enquête Emploi, habituelle à cette période de l'année, établit une nouvelle série mensuelle du chômage au sens du BIT d'avril 1996 à mars 1997. L'intégration des dernières estimations sur l'emploi, qui intervenait antérieurement en début d'année, entraîne une révision de l'évolution des taux de chômage depuis janvier 1992. Le choix de réviser l'emploi sur une période aussi longue est justifié par le fait que les nouvelles séries d'emploi établies selon la nomenclature NAF (cf. *Informations Rapides* n°249 du 10 septembre 1996), n'avaient pas encore été intégrées dans le dénominateur du taux de chômage.

Une fois cette double révision opérée, le taux de chômage s'élève, en mars 1997, à **12,5%** au lieu de 12,8% dans l'estimation provisoire. La révision porte sur tous les groupes d'âge. Ainsi, le taux de chômage des jeunes est corrigé à la hausse de 1,4 point pour les hommes et de 0,7 point pour les femmes. Pour les adultes, les révisions sont de -0,2 point pour les hommes et de -0,6 pour les femmes. Enfin, les personnes de 50 ans et plus voient leur taux de chômage

révisé à la baisse (-0,6 point pour les hommes, -0,2 point pour les femmes).

La nouvelle série révèle que le nombre de chômeurs au sens du BIT a moins augmenté en 1996 que ne l'indiquait la mesure initiale, fondée sur un modèle économétrique. Ainsi, après calage sur l'enquête Emploi de mars 1997, puis révision de la série mensuelle du chômage BIT d'avril 1996 à mars 1997, le nombre de chômeurs progresse de 208 000 en glissement annuel sur l'année 1996. Ces nouvelles estimations du chômage réduisent quasiment à zéro le défaut de bouclage (-2 000 contre +56 000 dans la Note de conjoncture de mars). On rappelle que le calcul de ce bouclage ne sera définitif qu'en septembre prochain lorsque la statistique annuelle d'emploi de l'UNEDIC sera disponible.

### Bouclage de la population active en 1996

(variation au cours de l'année, CVS, en milliers)

(1) Emploi total (y.c. contingent)	-97
(2) Chômage au sens BIT	+208
(3) Population active observée = (1) + (2)	+111
(4) Population active tendancielle	+140
(5) Effet des mesures de politique de l'emploi	-27
(6) Population active potentielle = (4) + (5)	+113
(7) Déficit de bouclage = (3) - (6)	-2

dente, alors que ce taux a diminué de 0,4 point pour les employés (14,4%, après 14,8%) ; il se situait ainsi, en mars 1997, nettement en-dessous de celui des ouvriers. De leur côté, le taux de chômage des professions intermédiaires atteint 7% et celui des cadres 5,1%, le premier étant stable par rapport à mars 1996 et le second en augmentation de 0,5 point.

Les trois groupes d'âge (moins de 25 ans, 25 à 49 ans, 50 ans et plus) avaient tous connu une dégradation de leur situation au cours du premier trimestre de l'an passé. Depuis le printemps 1996, la hausse du taux de chômage des plus de 50 ans et celui des personnes de 25 à 49 ans s'est nettement ralentie, alors que le chômage des moins de 25 ans a continué à croître plus régulièrement jusqu'à l'automne, avant de s'infléchir lui aussi. Le chômage des jeunes étant habituellement plus réactif que celui de leurs aînés aux évolutions de la conjoncture du marché du travail, on aurait pu s'at-

tendre à ce que l'amélioration de la situation, que l'on décèle à travers l'évolution du chômage des autres groupes d'âge, leur profite davantage. Or, ce chômage ne diminue que pour les jeunes femmes, qui plus est seulement au début de 1997. Cette variation atypique pourrait s'expliquer par l'augmentation des sorties du système éducatif. Les flux de premières entrées à l'ANPE rendent compte de ce phénomène : en cumul sur la période de juin à septembre, ils ont augmenté globalement de 9% entre 1995 et 1996, et deux fois plus pour les hommes que pour les femmes.

Selon la dernière enquête Emploi, le chômage de longue durée s'accroît : la proportion de personnes au chômage depuis un an ou plus augmente de deux points à 38,9% entre mars 1996 et mars 1997. En outre, l'ancienneté moyenne de chômage a légèrement progressé : elle s'établissait à 15 mois en mars dernier. ■

(1) Ce chiffre a été révisé à la baisse de 0,3 point (il était de 12,8% dans les premières estimations).

(2) Bureau International du Travail

(3) Le taux de chômage au sens du BIT est calé tous les ans en mars sur les résultats fournis par l'enquête Emploi. Or, en mars 1996, ce calage avait induit une révision à la hausse du taux de chômage dont l'ampleur était surprenante. On ne peut exclure que les résultats de l'enquête Emploi de l'an passé, affectés -comme toute estimation par sondage- d'incertitude, aient conduit à surestimer la progression du chômage et donc, par contrecoup, à sous-estimer cette même progression lors des trimestres suivants. Cette hypothèse est étayée par le fait que cette très forte augmentation du chômage, concentrée sur l'automne-hiver 1995-1996 et suivie d'une quasi-stagnation, s'accompagne selon les mêmes sources de fluctuations de population active qui paraissent excessives : après avoir progressé de près 300 000 personnes entre mars 1995 et mars 1996, la population active française aurait, au contraire, stagné entre mars 1996 et mars 1997. Dans cette optique, la révision à la baisse du taux de chômage de mars 1997, induite par le calage sur la nouvelle enquête Emploi, s'apparenterait simplement à une correction en niveau par rapport au point trop haut estimé un an auparavant. En faisant abstraction du point de mars 1996, les variations du taux de chômage entre mars 1995 et mars 1997, conjuguées à celles de l'emploi, sont au total compatibles avec l'accroissement tendanciel de la population active suggéré par les déterminants démographiques (de l'ordre de 140 000 par an).

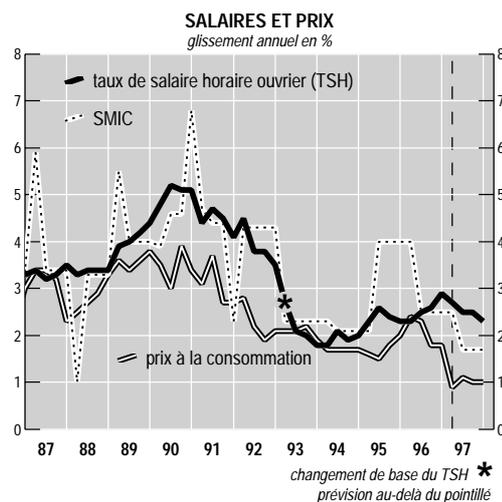
# Salaires

## Secteur privé : des gains de pouvoir d'achat plus importants en 1997

La dynamique des hausses de salaire observée en 1996 s'est maintenue au début de l'année. Elle devrait ensuite s'infléchir légèrement au second semestre, la progression des prix en début d'année étant moins dynamique que prévu et les entreprises cherchant à modérer la croissance de leurs coûts salariaux unitaires (1). En moyenne annuelle, les gains de pouvoir d'achat devraient être plus importants que l'année dernière. Le taux de salaire horaire des ouvriers progresserait ainsi de 2,6% en moyenne annuelle après 2,5% en 1996, tandis que la décélération de l'inflation (1,2% contre 2% l'an passé) permettrait au taux de salaire réel d'afficher une croissance plus dynamique cette année (1,4% contre 0,5% en 1996).

## Accélération du taux de salaire en début d'année...

Selon les résultats de l'enquête Acemo réalisée par le ministère du Travail au mois d'avril, le taux de salaire horaire (TSH) des ouvriers a augmenté de 0,7% au premier trimestre de 1997. Cette hausse est un peu plus forte que celle observée le trimestre précédent et légèrement inférieure à celle observée à la même période un an plus tôt. Dans l'hypothèse conventionnelle d'une



hausse légale du SMIC sans coup de pouce en juillet (+1,7%), la hausse du TSH du deuxième trimestre pourrait atteindre 0,8%. Au premier semestre, la prise en compte dans les négociations salariales tenues tradi-

(1) L'évolution des salaires décrite ici ne tient pas compte du coup de pouce sur le SMIC de 2,3% à compter du 1er juillet proposé par le gouvernement.

## INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT<sup>(1)</sup>

(Évolution en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
Indice brut	1,3	1,5	0,0	0,0	0,5	0,5	2,7	0,0	1,0	2,7	1,4	0,6
Indice brut en francs constants	0,5	0,2	-1,1	-0,7	0,1	-0,1	0,7	-1,7	0,0	1,0	-0,6	-0,6
Taux de salaire horaire ouvrier	1,7	0,6	1,9	1,0	1,5	0,8	2,3	2,9	2,3	2,4	2,5	2,6
Taux de salaire horaire ouvrier en francs constants	1,0	-0,6	0,8	0,3	1,0	0,2	0,3	1,1	1,3	0,7	0,5	1,4
SMIC	4,0	0,0	2,5	0,0	1,7	0,0	4,0	2,5	1,7	3,1	3,6	1,8
SMIC en francs constants	3,2	-1,2	1,4	-0,7	1,3	-0,6	2,0	0,7	0,7	1,3	1,5	0,6
Indice des prix à la consommation	0,7	1,3	1,1	0,7	0,4	0,6	2,0	1,8	1,0	1,7	2,0	1,2

■ Prévision

(1) Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier.

Les données figurant dans ce tableau ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

## DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
Taux de salaire horaire <sup>(1)</sup>	1,0	0,8	1,5	1,4	1,2	1,1	1,8	2,9	2,3	1,9	2,6	2,5
Effectifs	0,8	0,5	-0,2	-0,1	0,2	0,6	1,0	-0,3	1,0	1,4	0,0	0,5
Masse salariale des ENFNA hors GEN <sup>(2)</sup>	2,0	1,3	1,2	1,3	1,3	1,7	3,0	2,5	3,1	3,7	2,6	2,8
SMPT <sup>**</sup> des ENFNA hors GEN <sup>*</sup>	1,2	0,8	1,5	1,4	1,0	1,1	2,0	2,9	2,1	2,3	2,6	2,3

■ Prév. 1997.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant des effets de structure (GVT, qualification, etc).

(\*) Entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales.

(\*\*) Salaire moyen par tête.

tionnellement en début d'année de l'accélération des prix à la consommation en 1996 (+2,0% en moyenne annuelle) aurait contribué au dynamisme du taux de salaire. En outre, les allègements des charges sur les bas salaires pourraient dans certains secteurs avoir facilité des augmentations <sup>(2)</sup>.

### ... et ralentissement au second semestre

Les hausses de salaire consenties en début d'année devraient normalement être suivies d'un retour à une relative modération. Dans un contexte de progression modérée des prix de production, notamment dans le secteur tertiaire, les entreprises ne rétabliraient leurs résultats d'exploitation qu'à la faveur d'une maîtrise de leurs coûts unitaires, et donc d'une stabilisation de leurs charges salariales. Les industriels interrogés en avril dans les enquêtes de conjoncture prévoient ainsi des hausses de salaires modérées dans les prochains mois. En outre, la faible augmentation des prix à la consommation assurerait des gains de pouvoir d'achat significatifs, et limiterait de ce fait les revendications à la hausse. Enfin, le niveau élevé du chômage serait toujours un facteur de modération.

Finalement, le glissement annuel du TSH passerait de 2,9% en janvier 1997 à 2,3% en janvier 1998. Ce ralentissement des évolutions nominales contraste avec les gains de pouvoir d'achat qui devraient être enregistrés cette année : en termes réels, le TSH accélérerait légèrement en 1997, passant de 1,1% à 1,3%, en glissement annuel.

### Le développement du travail à temps partiel pèse sur le salaire moyen par tête

En 1997, le salaire moyen par tête dans le secteur des entreprises non financières hors grandes entreprises nationales enregistrerait une progression de 2,3%

(après +2,6% en moyenne annuelle en 1996). Il bénéficierait du dynamisme du taux de salaire horaire en cours d'année, tout en croissant à un rythme moins élevé. La reprise des heures supplémentaires, et un moindre recours au chômage partiel déjà perceptible au début de l'année contribueraient positivement à son évolution, mais ces effets seraient plus que compensés par la poursuite du développement du travail à temps partiel.

Au total, la masse salariale du secteur des entreprises non agricoles non financières hors GEN accélérerait en 1997 (+2,8% après +2,6% en 1996), sous l'effet de la reprise des créations d'emploi salarié dans le secteur privé (+0,4% en moyenne annuelle).

### Fonction publique : 1% d'augmentation générale en 1997

Conformément aux décisions gouvernementales, l'indice des traitements de la Fonction publique a progressé de 0,5% au premier semestre. Une seconde augmentation générale de 0,5% est prévue au 1er octobre 1997. En moyenne annuelle, l'indice des traitements progresserait de 0,6% en termes nominaux mais perdrait 0,7% en termes réels après -0,6% en 1996. Compte tenu de l'impact positif des effets de structure (effet du GVT positif et des entrées sorties), la rémunération par tête devrait augmenter d'environ 1,6% contre 2,5% en 1996. ■

(2) Les augmentations de salaires sont généralement concentrées en début d'année et l'indice de juillet enregistre les effets de la revalorisation du SMIC. Corrigée des variations saisonnières, la progression du TSH demeurerait cependant plus dynamique au premier semestre (+1,5% en glissement semestriel) qu'au second (+0,8%).

# Revenus des ménages

## Accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages...

Le revenu disponible brut (RDB) des ménages connaît une progression en valeur nominale plus soutenue en 1997 (+2,8% après +1,9% en moyenne annuelle en 1996). Il bénéficierait essentiellement du ralentissement des prélèvements obligatoires (+1,1%, après +7,2% en moyenne annuelle en 1996). Les cotisations sociales effectives versées par les ménages ralentiraient fortement (+0,5%, après +4,8% en 1996), du fait de la diminution de 1,3 point du taux de cotisation d'assurance maladie. De plus, malgré la hausse de 1 point de la contribution sociale généralisée (CSG) et l'élargissement de son assiette, les impôts sur le revenu et le patrimoine versés par les ménages décélèreraient, notamment en raison de l'allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Le revenu des ménages bénéficierait également de la poursuite de la baisse des charges d'intérêts en 1997, du fait de taux d'intérêts peu élevés.

Du côté des ressources des ménages, la reprise de l'activité économique entraînerait une légère accélération de l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles (1,9% après +1,2% en 1996). Dans le secteur privé, la création d'emplois salariés et le dynamisme des salaires entraîneraient une accélération de la masse salariale versée par les entreprises non financières hors GEN (+2,8% après +2,6% en 1996). En revanche, la faible progression des salaires publics se traduirait par une décélération de la masse salariale versée aux ménages (+2,4%, après +2,9% en 1996). De plus, la mise en place progressive des mesures de la réforme de la Sécurité Sociale entraînerait un ralentissement des prestations sociales versées aux ménages (+1,9% après +3,1% en 1996).

Compte tenu d'une faible évolution des prix à la consommation, la croissance du pouvoir d'achat du RDB connaîtrait un rythme plus soutenu qu'en 1996 (+1,6% en moyenne annuelle en 1997, après +0,2%).

## ... due essentiellement au ralentissement des prélèvements obligatoires

Les impôts sur le revenu et le patrimoine décélèreraient (+5,8% après +9,1% en 1996) en raison de l'allègement de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP) et malgré la hausse de 1 point de la CSG<sup>(1)</sup>, dont

le taux a été porté de 2,4% à 3,4% sur les revenus des salariés et des non salariés. Son assiette a été élargie, et ce point supplémentaire est déductible de l'impôt sur le revenu. Les retraités qui acquittent une cotisation maladie et les chômeurs dont l'allocation de chômage est supérieure au SMIC sont également redevables d'un point supplémentaire de CSG. Il est à noter que les prestations familiales sont désormais assujetties à la contribution du remboursement de la dette sociale (CRDS) de 0,5% à compter du 1er janvier 1997.

Les cotisations effectives versées par les ménages enregistreraient une nette décélération en 1997 (+0,5% après +4,8% en moyenne annuelle en 1996). Cette tendance s'expliquerait par la diminution des cotisations sociales versées par les salariés et les non salariés (-3,1%, après +5,4% en 1996). Cette baisse serait la résultante des nombreuses mesures qui touchent les cotisations à compter du 1er janvier 1997 : le taux de cotisation d'assurance maladie des salariés et des travailleurs indépendants a baissé de 1,3 point<sup>(2)</sup>, en contrepartie de la hausse de la CSG. De plus, les accords paritaires du 19 décembre 1996 pour l'assurance-chômage se sont traduits par une baisse de 0,21 point du taux de cotisation des salariés<sup>(3)</sup>. En revanche, conformément aux accords ARRCO/AGIRC, les taux contractuels minimum de l'ARRCO et l'AGIRC pour les salariés et les employeurs augmentent respectivement de 0,5 point et de 1 point<sup>(4)</sup>. De plus, une contribution de 0,07% assise sur la totalité des rémunérations des salariés-cadres est instaurée à compter du 1er janvier 1997<sup>(5)</sup>. Cette mesure a été prise dans le cadre de l'assainissement des comptes de l'AGIRC. Enfin, les retraités qui acquittent une cotisation maladie et les chômeurs dont l'allocation de chômage est supérieure au SMIC ont vu leur taux de cotisation maladie

(1) En comptabilité nationale, la CSG est enregistrée comme recette de l'impôt sur le revenu et le patrimoine.

(2) Le taux de cotisation d'assurance maladie des salariés est passé de 6,8% à 5,5%. Cette cotisation est calculée sur la totalité du salaire brut.

(3) Ce taux de cotisation a été porté de 2,42% à 2,21%. Il est appliqué sur la part de la rémunération inférieure au plafond de la sécurité sociale.

(4) Ces taux de cotisations passent respectivement de 4,5% à 5% pour l'ARRCO et de 13% à 14% pour l'AGIRC. Ainsi, pour un salarié dépendant de l'ARRCO et pour une rémunération inférieure au plafond de la Sécurité Sociale, le taux de cotisation est de 5,0% (taux minimum) \* 125% (taux d'appel) \* 40% (part salariale) = 2,50%. Pour l'employeur, le taux de cotisation appliqué est de 5,0% (taux minimum) \* 125% \* 60% (part employeur) = 3,75%.

(5) Elle est en partie (0,025%) à la charge des salariés.

## POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
Salaires bruts (54 %)	1,3	0,8	0,4	0,6	0,4	1,0	1,9	0,9	1,7	2,2	1,1	1,2
Prestations sociales (36 %)	0,3	2,0	0,1	0,4	-0,1	1,2	2,1	0,7	1,5	1,9	1,3	0,7
Excédent brut des ménages (26%)	1,5	0,8	0,6	0,4	1,1	1,2	1,6	1,3	2,5	2,6	1,2	1,9
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	7,9	2,7	-1,5	-0,3	0,8	3,1	8,5	-1,8	4,9	12,2	-0,4	2,2
Prélèvements sociaux et fiscaux (-23 %)	2,3	1,5	3,7	1,7	-1,5	1,3	5,6	4,6	0,2	2,6	5,3	-0,1
<i>dont : Cotisations des salariés (-9,6 %)</i>	1,2	2,1	1,7	0,7	-6,7	1,0	4,1	1,6	-5,5	2,5	3,1	-5,9
<i>Cotisations des non salariés (-2,4 %)</i>	0,9	4,1	4,1	-0,8	2,1	1,2	6,8	5,3	0,3	3,2	5,8	2,3
<i>Impôts sur le revenu + CSG (-11 %)</i>	3,6	0,4	5,4	3,1	2,2	1,5	6,8	7,2	5,2	2,5	7,3	4,5
<b>Revenu disponible brut (100 %)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>0,2</b>	<b>1,6</b>
Déflateur : prix de la consommation des ménages (comptes trimestriels)	0,8	0,7	1,1	0,7	0,7	0,4	1,5	1,7	0,9	1,5	1,7	1,2

■ Prévision.

**NB** : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

## DE LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
Entreprises non financières (66 %)	1,8	1,3	1,2	1,2	1,1	1,6	2,9	2,4	2,9	3,4	2,5	2,5
<i>dont : ENFNA<sup>(1)</sup> hors GEN<sup>(2)</sup> (60 %)</i>	2,0	1,3	1,2	1,3	1,3	1,7	3,0	2,5	3,1	3,7	2,6	2,8
<i>GEN<sup>(2)</sup> (5 %)</i>	0,2	0,9	1,0	-0,2	-0,7	0,4	1,4	0,4	0,0	0,7	1,4	-0,5
<i>Agriculture (1 %)</i>	1,4	1,8	2,1	2,4	2,1	2,0	3,3	4,7	4,1	2,6	4,2	4,3
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	1,3	0,9	-0,3	-0,3	-0,6	-0,6	1,9	-0,7	-1,1	2,4	0,0	-1,0
Administrations publiques (27 %)	2,4	1,7	1,9	1,1	1,0	1,2	4,4	2,5	2,2	4,1	3,3	2,2
Ménages hors EI (1,8 %)	0,6	8,5	2,1	10,6	5,9	1,6	9,7	14,2	5,8	7,1	11,9	12,1
<b>Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)</b>	<b>2,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>3,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>3,8</b>	<b>2,9</b>	<b>2,4</b>

■ Prévision.

**NB** : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

(1) Entreprises non financières non agricoles.

(2) Grandes entreprises nationales.

## LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
<b>Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)</b>	<b>1,2</b>	<b>2,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,6</b>	<b>3,7</b>	<b>2,4</b>	<b>2,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,1</b>	<b>1,9</b>
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	1,7	2,3	2,0	1,1	1,2	1,9	3,7	2,9	3,4	3,3	3,7	2,7
dont : Régime général (42 %)	2,5	2,7	1,6	1,0	0,9	1,9	4,7	2,6	3,1	4,6	3,5	2,4
Versées directement par les employeurs (13 %)	1,4	4,3	1,1	0,1	-0,7	0,2	5,8	2,2	-1,7	4,2	3,3	-0,6
Autres prestations versées par les administrations (11%)	-2,4	3,9	-4,1	2,3	-1,8	0,7	1,4	-0,7	0,9	3,5	-1,1	-0,3
<b>Total des prélèvements sociaux</b>	<b>2,9</b>	<b>1,9</b>	<b>3,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>3,7</b>	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>3,2</b>
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	2,8	1,9	3,1	1,4	-1,1	1,8	4,9	4,5	0,8	4,8	4,8	0,5
dont : Cotisations des employeurs <sup>(1)</sup> (59%)	3,4	1,1	2,9	1,6	1,1	2,0	4,0	4,8	3,7	5,1	4,3	3,0
Cotisations des salariés (33 %)	2,0	2,8	2,8	1,3	-6,0	1,4	5,6	3,3	-4,6	4,1	4,9	-4,8
Cotisations des non salariés (8 %)	1,8	4,7	5,2	-0,2	2,8	1,6	8,5	7,0	1,3	4,8	7,6	3,5

■ Prévision

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1996.

augmenter de 0,2 point au 1er janvier 1997 (au lieu de 1,2 point initialement prévu dans le projet de la réforme de la Sécurité Sociale).

Au total, l'ensemble des prélèvements obligatoires décelerai en 1997 (+1,1%, après +7,2% en 1996). Leur contribution à l'évolution du pouvoir d'achat du RDB serait nulle, après -1,2 point en 1996.

### Stabilisation de la croissance des revenus d'activité...

En 1997, la masse salariale dans le secteur des entreprises non financières hors GEN connaîtrait une légère accélération (+2,8% après +2,6% en moyenne annuelle en 1996). Cette évolution s'expliquerait par la reprise des effectifs salariés dans le secteur privé en 1997 (+1,0% en glissement annuel) après une diminution de 0,3% en glissement annuel à la fin de l'année de 1996, et par la poursuite d'une croissance soutenue du taux de salaire horaire (+2,5% après +2,6% en moyenne annuelle en 1996). Dans les administrations publiques, on enregistrerait une légère décélération (+2,2%, après +3,3% en 1996) en raison des revalorisations modérées de l'indice de traitement brut (+0,5% au 1er mars et +0,5% au 1er octobre) et d'une légère croissance des effectifs (+0,3%, après +0,7% en 1996). La masse salariale versée par les GEN serait quasiment stable en raison d'une baisse des effectifs. Au total, la masse salariale brute reçue par les ménages ralentirait en 1997 (+2,4%, après +2,9% en moyenne annuelle en 1996), contribuant pour +0,6 point à la croissance du pouvoir d'achat du RDB.

La reprise de l'activité économique en 1997 se traduirait par une accélération des revenus d'activité des non salariés : la croissance de l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles s'établirait à +1,9% (après +1,2% en 1996) mais sa contribution à la croissance du pouvoir d'achat du RDB serait faible (+0,1 point).

Au total, la contribution des revenus d'activités à la croissance du pouvoir d'achat du RDB s'élèverait donc à +0,7 point (après +0,5 point en 1996).

### ... et modération des prestations sociales

En 1997, les prestations sociales versées aux ménages continueraient de ralentir (+1,9%, après +3,1% en moyenne annuelle en 1996) du fait de la mise en place progressive des mesures prises pour le redressement des comptes sociaux.

Les prestations maladie, maternité, invalidité et décès déceleraient en 1997 (+1,5%, après +3,2% en 1996). Les prestations versées par les Caisses d'allocations familiales enregistreraient également un ralentissement (+2,8% après +3,7% en 1995) malgré la revalorisation de 1,42% de la base mensuelle d'allocation familiale (BMAF). La réforme de la protection sociale se traduirait par un rythme de croissance moins soutenu des prestations familiales que dans les années passées en raison de l'application en année pleine des nouvelles conditions de ressources <sup>(6)</sup> dans l'attribution de certaines prestations (ex : l'allocation pour jeune enfant). Les

(6) Les mesures de mise sous condition de ressources annoncées par le Premier ministre le 19 juin ne sont conventionnellement pas prises en compte ici.

prestations versées par la CNAV ralentiraient (+3,0%, après +3,7% en 1996), du fait d'une revalorisation plus faible qu'en 1996 et des conséquences de la réforme de la branche vieillesse intervenue en 1993 sur le calcul des pensions. La revalorisation des pensions au 1er janvier 1997 est de 1,2% (après +2,0% au 1er janvier de 1996). En revanche, les prestations chômage connaîtraient une progression aussi soutenue qu'en 1996 (+5,1% après +5,0% en 1996) en raison de la poursuite de l'augmentation du chômage et du versement de prestations plus élevées aux allocataires en 1997 du fait des accords paritaires du 19 décembre 1996. Les versements liés à l'allocation de remplacement pour l'emploi <sup>(7)</sup> (ARPE) seraient par contre stables par rapport à 1996. Les prestations versées par les régimes de retraites complémentaires (ARRCO pour les salariés non cadres et AGIRC pour les salariés cadres) enregistreraient une décélération en 1997 (+3,7%, après +4,5% en 1996) en raison de revalorisations plus faibles qu'en 1996 (+0,5% pour le point de retraite des cadres au 1er janvier de 1997 et +0,8% au 1er mars de 1997 pour le point de retraite des salariés non cadres).

Les autres prestations sociales versées par les administrations publiques poursuivraient leur baisse (-0,3% en 1997, après -1,1% en 1996). Ceci s'explique en partie par une diminution du nombre de Contrat Emploi Solidarité (CES), mais surtout par des hypothèses conventionnelles : non reconduction de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire et légère baisse des prestations de logement (Allocation de Logement Social et Allocation Pour le Logement). Les prestations versées au titre du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) s'accroîtraient à un rythme toujours soutenu (+5,6% après +4,9% en 1996) en raison de la poursuite de la hausse du chômage, et de la revalorisation de 1,2% de cette prestation au 1er janvier.

La contribution des prestations versées aux ménages à la croissance du pouvoir d'achat du RDB s'établirait à 0,3 point en 1997 (après +0,5 point en 1996).

### Légère accélération des revenus nets de la propriété et de l'entreprise

En 1997, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages connaîtraient une légère accélération (+3,6%, après +1,1% en moyenne annuelle

### Contributions à la variation du taux de croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages

(en points)

	Moyennes annuelles		
	1995	1996	1997
<b>Contributions des ressources</b>			
Rémunération des salariés	1,7	-0,8	-0,2
Prestations sociales	0,4	-0,2	-0,2
Excédent brut d'exploitation	0,3	-0,3	0,2
Revenus propriété / entreprise	1,4	-1,0	0,3
Autres ressources	0,4	0,0	-0,1
<b>Total (1)</b>	<b>4,2</b>	<b>-2,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Contributions des charges*</b>			
Cotisations sociales	-0,9	0,1	1,2
Impôts sur le revenu / patrimoine	0,1	-0,5	0,2
Revenus propriété / entreprise	-1,0	0,2	-0,2
Autres charges	-0,3	0,0	0,1
<b>Total (2)</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,4</b>
<b>Variation du taux de croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (1+2)</b>	<b>2,1</b>	<b>-2,7</b>	<b>1,4</b>

Prévision.

\* Une contribution positive traduit, pour les charges, un ralentissement du poste correspondant.

en 1996) en raison notamment de la poursuite du dynamisme des intérêts versés sur les contrats d'assurance-vie. La baisse des taux d'intérêt à court terme se traduirait par une baisse des autres intérêts effectifs reçus par les ménages (-2,9%, après -7,7% en 1996) et par une diminution des intérêts versés (-0,8%, après -4,1% en 1996). De plus, la légère reprise de l'activité économique en 1996 entraînerait une stabilisation des dividendes et autres revenus des sociétés (-0,5%, après -4,1% en 1996).

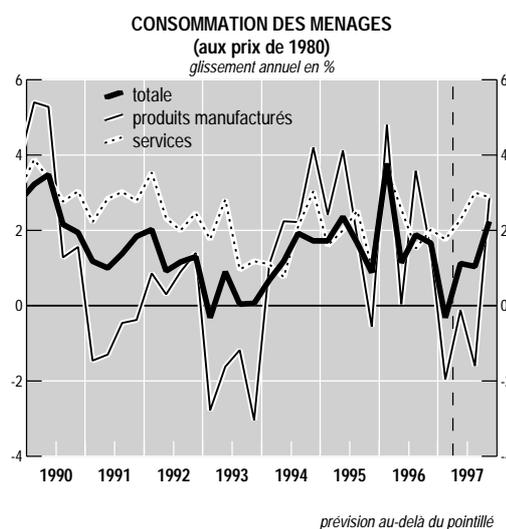
Au total, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise apporteraient une contribution légèrement positive (+0,2 point) à la croissance du pouvoir d'achat du RDB des ménages. ■

(7) Il s'agit d'une allocation de remplacement versée par les ASSEDIC aux salariés de plus de 57,5 ans souhaitant arrêter de travailler et ayant cotisé 40 ans ou plus à l'Assurance-vieillesse. Cette allocation est versée jusqu'à 60 ans et le départ du salarié doit être compensé par une embauche d'un demandeur d'emploi.

# Consommation et épargne

L'année 1996 aura été marquée par une progression importante de la consommation des ménages (+2,1% en moyenne annuelle) dans un contexte de faible progression du pouvoir d'achat. La forte baisse du taux d'épargne qui a accompagné ce mouvement s'explique sans doute en partie par la nette baisse des taux d'intérêts. Pour 1997, les enchaînements décrits ici font l'hypothèse conventionnelle que les taux d'intérêts n'évoluent plus au second semestre. L'évolution de la consommation serait alors plus en phase avec ses déterminants traditionnels : progression moins dynamique que le revenu, dans un contexte de faible inflation. Une remontée du taux d'épargne serait cohérente avec l'accélération du revenu et un relatif attentisme de la part des ménages, leurs anticipations ne s'améliorant que progressivement. Toutefois, elle s'expliquerait surtout par un facteur exceptionnel : la forte baisse de la consommation d'automobile, liée à l'arrêt de la prime «qualité» fin 1996, après les achats anticipés de voiture ces trois dernières années.

Au total, la consommation des ménages, après s'être stabilisée au second semestre de 1996, progresse faiblement au début de 1997 et redémarrerait à un rythme modéré au second semestre. Son glissement annuel fin 1997 s'établirait à 2,2%. Pour les biens durables (hors automobile), l'accélération serait plus franche (+4,9%).



## Premier trimestre : facteurs exceptionnels...

Après une baisse de 0,5% au quatrième trimestre de 1996, la consommation des ménages ne progresse que faiblement au premier trimestre de 1997 (+0,4%). Cette progression est le résultat d'évolutions contrastées.

## CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.						
<b>Consommation totale</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>1,3</b>	0,9	1,7	<b>2,2</b>	1,7	2,1	<b>1,0</b>
- Alimentation (19,8 %)	0,5	0,5	0,8	-0,7	0,5	1,3	1,2	0,6	1,6	1,1	0,7	0,8
- Énergie (9,0 %)	0,8	1,1	1,2	1,7	-2,7	1,4	4,7	3,0	-1,3	1,4	2,6	-1,1
- Services (41,1 %)	0,3	1,5	1,6	0,2	1,8	1,1	1,0	2,0	2,9	1,8	2,4	2,5
- Produits manufacturés (30,1 %)	0,8	-0,2	2,6	0,0	-1,0	1,6	-0,6	1,4	2,9	1,9	2,5	-0,2
dont : Durables (8,6%)	0,7	-2,9	8,0	0,3	-6,6	3,9	-3,2	2,9	3,9	1,3	6,6	-4,6
Textile-cuir (6,5%)	-1,8	-1,2	0,5	-0,9	1,5	0,9	-4,6	1,6	2,4	-2,4	-0,5	1,5
Autres (15,0%)	1,9	1,9	0,2	0,1	1,5	0,6	2,6	0,5	2,5	4,1	1,2	1,8

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1993.

■ Prévision

La baisse des immatriculations d'automobiles (-7,9%) contribue pour -0,6 point à l'évolution de la consommation en produits manufacturés. Les achats d'automobile continuent vraisemblablement de subir les effets des renouvellements opérés par anticipation pendant la période de validité de la prime «qualité». Ainsi, en ce début d'année, dans le total des immatriculations, la part des véhicules de gamme inférieure, dont les ventes en 1996 avaient particulièrement bien profité de la mise en place de la prime «qualité», a diminué sensiblement.

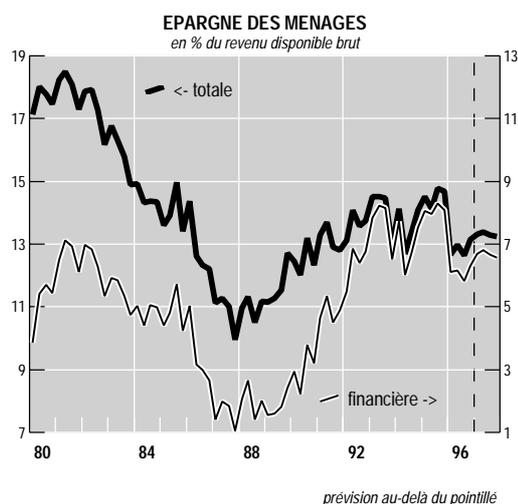
Les dépenses énergétiques sont également en forte baisse au premier trimestre de 1997 (-3,2%), en raison de températures exceptionnellement douces en février et en mars. La consommation alimentaire est en baisse assez marquée, notamment du fait de la diminution de la consommation de tabac qui pâtit de la hausse des prix (revalorisation d'environ 8% en décembre 1996).

En revanche, les dépenses des ménages en produits pharmaceutiques sont en vive progression (+3,9%), stimulées par une épidémie de grippe particulièrement sévère au début de cette année, et peut-être aussi par un effet indirect du plan de maîtrise des comptes sociaux sur les dépenses hospitalières en médicaments : une partie de ces dépenses aurait en effet été transférée sous forme de prescriptions de la part des médecins de ville. Pour les mêmes raisons, les dépenses en soins de santé, comptabilisées dans la consommation de services, augmentent de 3,1%.

### ... et regain de dynamisme pour les produits manufacturés (hors auto)

Limitée au champ commerce, la progression de la consommation en produits manufacturés apparaît assez soutenue au premier trimestre de 1997. Après 0% et -0,1% aux deux trimestres précédents, elle atteint +1,2%. La consommation de services est également assez dynamique au premier trimestre (1,3%), en particulier pour les dépenses de télécommunications (+2,1%), et la fréquentation des hôtels, cafés, et restaurants (1,4%).

Cette progression est en ligne avec une meilleure orientation du revenu des ménages et le ralentissement des prix. En effet, après une année 1996 marquée par une stabilité du pouvoir d'achat (+0,2%), celui-ci accélère



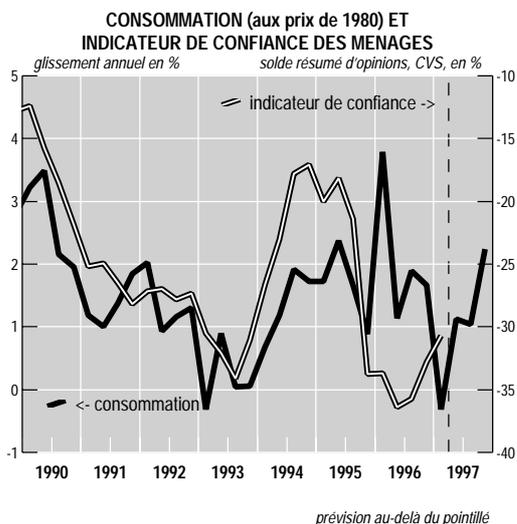
au début de cette année. En outre, les prix continuent de ralentir, en particulier dans le secteur de l'électroménager et l'électronique grand public.

La progression de la consommation est particulièrement vive dans le secteur du textile-cuir et de l'électronique grand-public (respectivement +2,4% et +1,9%). Dans le premier cas, cela s'explique vraisemblablement en partie par la nouvelle législation relative aux périodes de soldes dans le commerce, qui se concentrent désormais sur six semaines au début de chaque semestre. La croissance des achats dans ce secteur a été également favorisée par les bonnes conditions météorologiques des mois de février et mars. Dans le second cas, la hausse constatée montre l'engouement croissant des ménages pour un certain nombre de produits innovants micro-informatiques et téléphoniques. Mais on observe aussi, dans l'ensemble des «produits bruns» plus traditionnels, l'orientation progressive des achats vers des produits plus sophistiqués (télévision combinée avec magnétoscope, téléviseurs 16/9). En revanche, les achats des autres biens d'équipement du foyer (meubles et produits électro-ménagers) diminuent au premier trimestre de 1997 de 0,5%, alors que leur croissance n'a été que très modérée sur l'année 1996.

## TAUX D'ÉPARGNE

	Niveaux semestriels						Niveaux annuels		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.			
Taux d'épargne	14,3	14,7	12,8	12,9	13,4	13,3	14,5	12,9	13,3
Taux d'épargne financière	8,0	8,2	6,1	6,1	6,8	6,6	8,1	6,1	6,7

Prévision



### Progression encore modérée au deuxième trimestre...

Au deuxième trimestre, la croissance de la consommation devrait être du même ordre qu'au premier, en dépit d'un retour à la normale pour les produits alimentaires et énergétiques. La consommation en produits manufacturés augmenterait légèrement (+0,2%). Tout d'abord, les achats d'automobiles devraient continuer de diminuer mais à un rythme moins accusé qu'au premier trimestre, en phase avec l'assainissement progressif du marché automobile. Ensuite, après l'augmentation exceptionnelle enregistrée au premier trimestre, on devrait assister à un retour à un niveau tendanciel des dépenses en produits pharmaceutiques qui entraînerait une correction à la baisse. Enfin, la consommation de textile-cuir devrait décroître car la période des soldes commencera cette année le 1er juillet, alors qu'elle commençait plus tôt les années précédentes. En revanche, les achats de biens d'équipement du foyer devraient augmenter vivement, en partie du fait du report des achats du mois de mars sur le mois d'avril ayant entraîné une hausse de 6,7% pour ce mois. Le week-end de Pâques a en effet eu lieu en mars cette année.

### ... et accélération sur la seconde moitié de l'année

Soutenue par la croissance du revenu, la consommation des ménages devrait accélérer au second semestre.

Ce sont principalement les biens durables, traditionnellement plus sensibles à l'activité économique et aux variations du pouvoir d'achat, et dans une moindre mesure le textile-cuir qui devraient contribuer le plus à la croissance de la consommation en produits manufacturés. Les achats de produits électro-ménagers et de meubles devraient à terme être tirés par l'accélération des achats de logements entamée depuis le premier

semestre de 1996. Le marché du bricolage (quincaillerie-droguerie) devrait également continuer de se développer, comme en 1996, en raison de la tendance croissante des ménages à effectuer eux-mêmes les petits travaux d'entretien du logement. Enfin, du fait de la reprise de la progression du pouvoir d'achat et de la faible progression des prix dans le secteur de l'automobile, les immatriculations devraient retrouver progressivement des niveaux moyens (de l'ordre de 150 000 à 155 000 par mois en données CVS).

Les dépenses dans les services devraient continuer à progresser de façon soutenue : la téléphonie mobile continuerait de pousser les dépenses en télécommunications, car le nombre d'abonnés devrait croître de façon importante en 1997. De plus, les prix dans la téléphonie fixe devraient baisser sensiblement au mois d'octobre. Les secteurs liés au tourisme (transports aériens, agences de voyage) continueraient de se développer, la baisse des prix enregistrée en 1996 se poursuivant cette année. De même, les abonnements aux chaînes de télévision par câble ou par satellite devraient exercer une attraction croissante sur les ménages.

### Amélioration très progressive des anticipations des ménages

La confiance des ménages, retracée par l'indicateur synthétique de l'enquête de conjoncture, progresse de nouveau depuis le troisième trimestre, mais cette progression reste lente par rapport à une année de reprise soutenue de l'activité comme 1994. La stabilisation observée dans l'enquête de mai a été probablement affectée par l'annonce d'élections anticipées. Il n'en demeure pas moins que cette embellie du moral des ménages ne traduit pas encore une amélioration très nette de leurs anticipations : la situation du marché du travail et les incertitudes entourant la situation budgétaire pourraient en effet peser sur ces anticipations.

Les consommateurs semblent en outre être devenus particulièrement attentifs aux prix. Ils paraissent en effet de plus en plus sensibles aux promotions, soldes et autres opérations de démarque. Les ménages profiteraient de ces périodes pour concentrer leurs achats. Ce phénomène a été particulièrement marqué au début de cette année dans le textile-cuir.

### Légère progression du taux d'épargne

La consommation totale des ménages en 1997 devrait au total progresser d'environ 1,0% en moyenne annuelle. Hors automobile et produits énergétiques, la consommation enregistre une légère accélération en moyenne (+2% après +1,7%), et plus forte en glissement (+2,6% en fin d'année). Au total, le taux d'épargne se stabiliserait au début du second semestre, pour atteindre 13,3 points en moyenne annuelle. ■

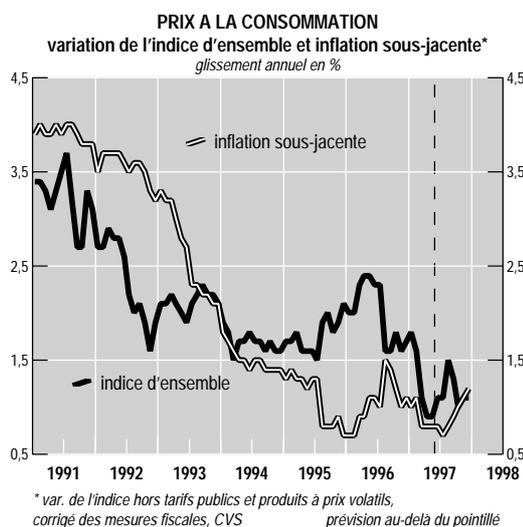
# Prix à la consommation

Déjà faible au second semestre de 1996, la hausse des prix est restée très limitée au cours des premiers mois de cette année. Cette évolution s'explique, en grande partie, par la baisse des prix de l'énergie qui a débuté à la mi-janvier. Elle est due également au manque de dynamisme des prix des biens manufacturés. Celui-ci reflète sans doute, avec quelques mois de retard, la faiblesse des prix à la production enregistrée jusqu'au début de 1997. En effet, alors même que les prix des matières premières importées, hors énergie, sont en hausse sensible depuis la fin de 1996, les prix de vente industriels ont continué de diminuer au premier trimestre et se stabiliseraient tout juste au deuxième. De plus, dans un contexte de marché déprimé, la concurrence a pesé sur les prix de l'automobile. Enfin, on a également enregistré au premier semestre une hausse très modérée des prix dans les services.

Ainsi, le glissement annuel des prix et l'inflation sous-jacente (indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales, CVS) s'établiraient, en milieu d'année, respectivement à 1,1% et 0,8%, soit des niveaux de près d'un demi-point en dessous de ceux anticipés auparavant.

Néanmoins, un point bas semble désormais atteint. En effet, au second semestre, les coûts de production devraient se redresser légèrement. La diminution du prix de l'énergie devrait s'atténuer, si bien que l'accélération des prix des matières premières importées (hors énergie) se transmettrait progressivement aux prix des biens intermédiaires. C'est ce que suggèrent dès à présent les industriels de ce secteur interrogés dans les dernières enquêtes de conjoncture. Ces hausses favoriseraient celle des prix de production des produits manufacturés. Par ailleurs, des progressions salariales relativement dynamiques sur la période récente induiraient une légère accélération des prix des services du secteur privé. Parallèlement, la consommation des ménages devrait retrouver un rythme de progression plus en ligne avec l'évolution du pouvoir d'achat du revenu. Enfin, les prix des importations devraient se redresser, du fait des effets différés de la baisse du taux de change effectif du franc.

Au total, le glissement annuel de l'inflation sous-jacente s'accroîtrait quelque peu, tout en restant faible : il atteindrait 1,2% en fin d'année 1997. En revanche, le niveau de l'inflation totale devrait rester stable, le glissement des prix des produits énergétiques continuant à baisser. Il se stabiliserait à 1,1% en fin d'année.



## Baisse prononcée des produits énergétiques

Au premier semestre, le glissement annuel des prix des produits énergétiques s'est replié fortement, en raison, principalement, de la baisse des prix des produits pétroliers. En effet, la diminution sensible et rapide du cours du Brent a plus que compensé la hausse du dollar du début de l'année. De plus, après avoir atteint des niveaux élevés fin 1996, les marges de distribution semblent revenir progressivement vers leurs niveaux antérieurs moyens. Enfin, le relèvement de la TIPP du 11 janvier (impact de 0,06 point sur l'indice d'ensemble) a été deux fois moins important qu'en 1996. Par ailleurs, la baisse des tarifs d'EDF (-3,2% le 20 avril) a plus d'impact sur l'indice d'ensemble que la hausse de ceux de GDF (+3,5% le 2 mai), en raison de leurs poids respectifs. Au total, le glissement annuel des prix des produits pétroliers devrait s'établir à 3,9% au mois de juin, après 10,9% fin 1996 ; celui des produits énergétiques serait de 1,9% (après 6,6%).

Sous l'hypothèse d'une stabilisation du cours du Brent à un niveau de 17,5 \$ le baril et d'un retour des marges de distribution à des niveaux moyens, le glissement annuel des prix des produits pétroliers s'établirait fin 1997 à -0,6% et celui des produits énergétiques à -1,0%. En effet, au second semestre, les fortes hausses de prix des produits pétroliers enregistrées à la fin de l'année 1996 disparaîtraient peu à peu du calcul du glissement annuel.

## Ralentiement des prix réglementés

La mise en place du supplément de loyer de solidarité n'a pas eu d'impact marqué sur les loyers de type «HLM», si bien que le glissement annuel des loyers s'établirait, au mois de juin, à 1,2%, après 1,7% fin 1996. Par ailleurs, le glissement annuel des prix de l'eau et du chauffage urbain s'établirait à 3,7% en juin, contre 5,6% fin 1996. Au total, le glissement du poste «loyers-eau» s'établirait à 1,6% en juin 1997, après 2,2% fin 1996.

L'accélération de l'indice du coût de la construction au dernier trimestre de 1996 (+1,8%) induirait une légère accélération des loyers au second semestre. Par ailleurs, l'augmentation du prix de l'eau et du chauffage urbain sur l'année retrouverait un niveau proche de celui de la fin de 1996 (+5,0%). Au total, le glissement annuel des prix du poste «loyers-eau» s'établirait à 2,0% en fin d'année.

Dans le cadre du plan de redressement des comptes sociaux, les prix des services de santé ne devraient que faiblement progresser tout au long de l'année. Leur glissement annuel devrait se situer à 0,5% en juin, puis à 0,7% en décembre prochain.

Au premier semestre de 1997, sous la pression de la libéralisation totale des transports aériens au sein de l'Union européenne au 1er avril dernier, les baisses de prix observées à la fin 1996 se sont prolongées. Néanmoins, la survenue de conflits sociaux au sein de certaines compagnies a sans doute momentanément atténué les effets de la concurrence, si bien que la diminution des prix a été moins importante que l'année passée.

Par ailleurs, hormis les effets différés de la hausse du 20 décembre, aucune augmentation du prix du tabac n'a été enregistrée au premier semestre, si bien que son glissement annuel s'établirait à 8,2% au mois de juin.

Au total, le glissement annuel du poste «tarifs publics» (y compris tabac) se situerait à 3,0% en milieu d'année, après 2,0% fin 1996. Il baisserait à 1,7% fin 1997, sous l'effet d'une diminution des prix des services de télécommunications au mois d'octobre, dans un contexte d'ouverture de ce secteur à la concurrence au début de l'an prochain.

## Accélération pour les produits manufacturés au second semestre

En début d'année, le changement de législation sur les soldes, qui a notamment raccourci leur durée, s'est accompagné de promotions plus importantes. Ainsi, l'évolution des prix dans le secteur de l'habillement-chaussures a été plus faible au premier semestre de 1997 qu'au premier semestre de 1996. Cette décélération a également été observée dans le secteur de l'ameublement, dont les soldes sont pris en compte par l'indice depuis le début de l'année. Les prix de l'automobile ont continué de baisser, le marché restant déprimé depuis la fin de la prime «qualité» le 30 septembre 1996. Les prix des accessoires et des pièces de rechange pour véhicules, ainsi que ceux des pneumatiques, ont également diminué. Par ailleurs, les prix de certains produits de grande consommation se sont légèrement accrus au premier trimestre, sous l'effet de modifications dans les règles de facturation affectant la grande distribution. Ils se sont stabilisés au cours du deuxième. Enfin, les prix de certains biens durables (radios et télévisions, en particulier) continueraient à baisser tendanciellement.

## LES PRIX A LA CONSOMMATION

(Évolution en %)

Groupes de produits (et pondérations 1997)	Glissements semestriels <sup>(1)</sup>						Glissements annuels <sup>(1)</sup>			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997		1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
Alimentation (20,2 %)	1,8	-0,3	1,5	-0,2	1,8	0,2	1,5	1,3	2,0	1,2	1,2	1,6
Produits manufacturés du secteur privé (32,8 %)	0,3	0,9	0,7	-0,3	0,2	0,3	1,2	0,5	0,5	0,8	1,0	0,1
Services du secteur privé (19,6 %)	1,4	1,7	1,5	0,4	1,4	0,6	3,1	1,9	2,0	2,7	2,7	1,8
Énergie (8,7 %)	1,9	1,6	3,0	3,5	-1,6	0,5	3,6	6,6	-1,0	1,9	5,1	2,1
Autres tarifs publics (6,5 %) <sup>(2)</sup>	0,7	1,8	1,8	0,2	2,7	-1,0	2,5	2,0	1,7	3,3	2,7	3,0
Loyers-eau (6,7 %)	1,7	1,4	1,5	0,7	0,8	1,1	3,2	2,2	2,0	3,2	2,8	1,8
Santé (5,6 %)	1,9	0,3	0,8	0,3	0,2	0,5	2,2	1,1	0,7	3,2	1,2	0,6
<b>ENSEMBLE (100 %)</b>	<b>1,2</b>	<b>0,9</b>	<b>1,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>
<b>Ensemble hors énergie (91,3 %)</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>	<b>1,2</b>
<b>Ensemble hors tabac (98,0 %)</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>2,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>
<b>Inflation sous-jacente <sup>(3)</sup></b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>			

■ Prévision

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Les «autres tarifs publics» comprennent essentiellement les services des postes et télécommunications, les services publics de transport (maritimes, ferroviaires et routiers) et les transports aériens.

(3) Ensemble hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales, CVS. Les mesures fiscales recouvrent principalement les variations de taux de TVA, la majoration des droits sur les alcools et les différentes mesures concernant les véhicules (Cf. Informations Rapides n° 179 du 27 juin 1996)

Au second semestre, la nouvelle législation sur les soldes devrait avoir les mêmes effets sur les soldes d'été que ceux observés sur les soldes d'hiver, si bien que les évolutions des prix des secteurs concernés devraient être plus faibles qu'un an auparavant. Par ailleurs, la conjoncture demeurant difficile sur le marché de l'automobile, les prix devraient être stables dans ce secteur. En particulier, on fait ici l'hypothèse qu'aucune hausse de prix n'accompagnera la mise en place des nouveaux millésimes en juillet. Néanmoins, en glissement annuel, compte tenu de la sortie du calcul des fortes baisses enregistrées à la fin de 1996, le secteur de l'automobile devrait contribuer à une accélération des prix des produits manufacturés au second semestre de 1997. Au total, leur glissement annuel passerait de -0,1% en milieu d'année à 0,5% en décembre.

### **Des prix des services du secteur privé un peu plus dynamiques en fin d'année**

Les prix des services du secteur privé ont, en glissement annuel, ralenti au premier semestre dans de nombreux secteurs, confirmant la décélération observée à la fin de 1996, ce malgré une accélération du taux de salaire horaire l'an passé et au premier trimestre de 1997. La hausse des taxes sur les alcools dans les cafés et restaurants n'a que faiblement contribué (pour 0,04 point) à la hausse des prix de ce secteur. Ainsi, le glissement annuel des prix s'élèverait à 1,7% en juin 1997, après 1,9% fin 1996.

Au cours du second semestre, la progression des salaires observée sur la période récente devrait induire des augmentations de prix dans certains services, en particulier les services de «loisirs», traditionnellement plus

sensibles à cette augmentation des coûts (cafés et restaurants, hôtels et autres services de logement analogues). Le glissement annuel des prix des services du secteur privé devrait ainsi remonter à 2,0% en fin d'année.

### **Modeste hausse des prix des produits alimentaires**

Au cours du premier semestre, les prix des produits frais ont varié au gré des aléas climatiques : forte hausse au mois de janvier, consécutive à la vague de froid en Europe ; forte baisse à la fin du premier trimestre, avec des températures très supérieures aux moyennes saisonnières, à l'origine d'une récolte précoce et abondante. Sous l'hypothèse de conditions climatiques moyennes, le glissement annuel des prix des produits frais devrait se stabiliser au mois de juin. Par ailleurs, la mise en place en janvier de nouvelles règles de facturation a provoqué en début d'année des mouvements de hausses de prix sur certains produits de grande consommation. Ces prix ont légèrement reculé au deuxième trimestre. Le relèvement de la taxe sur les alcools le 2 janvier a eu un impact important sur l'ensemble des boissons alcoolisées (impact de 0,11 point sur les prix des produits alimentaires au premier semestre). Enfin, le premier trimestre de 1997 a également été marqué par un rééquilibrage des prix des viandes : hausse du prix des viandes de boucherie, décélération des prix des autres types de viande. Au total, le glissement annuel des produits alimentaires s'établirait à 1,6% en juin 1997, après 1,3% fin 1996. Sous l'hypothèse de conditions climatiques moyennes, il devrait se situer à 2,0% en fin d'année. ■